L'Église et le sport

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **71 (1942)**

Heft 11

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

vellement, Alphonse Daudet, Lettres de mon Moulin, collection Nelson, morceaux : Installation ; La diligence de Beaucaire ; La chèvre de M. Seguin ; Les vieux.

N. B. — Les ouvrages indiqués ci-haut sont en vente à la librairie St-Paul, à Fribourg.

* * *

Au présent numéro, nous joignons un bulletin de versement à l'adresse de notre compte de chèque II*a* 153 que nos abonnés voudront bien utiliser pour acquitter leur abonnement de 1942, soit 6 fr. (*Bulletin* et *Faisceau*, 5 fr. Cotisation à la Société fribourgeoise d'éducation, 1 fr.) Nous recommandons ce mode de paiement pratique.

Partie non officielle

L'Eglise et le sport

Ce sujet est toujours d'actualité. Mgr Henri Schaller le traite avec une grande largeur de vue et un strict respect des principes, dans le *Pays*, de Porrentruy :

L'Eglise n'est pas contre les sports. Les Papes, y compris et surtout le modeste et saint Pontife Pie X, ont encouragé la juste et saine culture du corps selon la sage devise *mens sana in corpore sano.* C'est précisément pour cela que l'Eglise s'est toujours insurgée contre ceux qui proclament l'égalité et, surtout, la supériorité du muscle sur l'esprit, du corps sur l'âme.

S'il est une tradition à ressusciter plus que jamais, c'est celle qui enseigne que la race doit être guérie, fortifiée physiquement, mais surtout moralement.

Si, d'après une certaine pédagogie venue de l'étranger, tout se réduit pratiquement à une amélioration de la race, pourquoi encore tant de distinctions entre l'homme et l'animal ? Si l'amélioration morale ne marche pas de pair avec l'amélioration physique, l'homme, qui n'est pas seulement un corps, mais aussi une âme, subit un déséquilibre dangereux, nuisible pour l'homme comme pour la société et, au lieu d'instituer un ordre nouveau, on prépare un affreux désordre. Et ce désordre appellera le sang.

Déjà certaines mesures, en certaines régions, sont dénoncées solennellement par l'Episcopat, qui font passer de vie à trépas, par les progrès de la physique et de la chimie, pour le seul crime de n'avoir plus un corps utilisable par la société. Affreux mépris de leur valeur morale, de la dignité humaine, fruit de cette fausse théorie proclamée avec une telle désinvolture : « La personnalité physique vaut autant

que la personnalité morale... Faisons des sportifs, et nous aurons des honnêtes gens... »

Ce qui fait la caractéristique de l'homme, son signe distinctif, son titre au respect, ce ne sont pas ses muscles, ni son thorax, ni ses biceps, c'est son âme, l'harmonie entre les formes de l'âme et les formes du corps, entre la santé de l'âme et la santé du corps.

Tout le monde souscrira à cette formule : « L'idéal est certainement un homme intelligent, bon et beau en même temps. » Mais il est dans les annales de l'humanité tant et tant de grands, de très grands hommes auxquels nous devons une reconnaissance éternelle, qui ne furent pas ni beaux ni forts et n'avaient rien de commun avec les Apollons des temps héroïques, ni avec les Dempsey et les Carnera d'aujourd'hui !

Restons objectifs, chrétiennement objectifs, et les valeurs auront leurs justes rangs.

Nos jeunes gens et jeunes filles doivent grandir en santé, en force, en agilité, en souplesse. Ils doivent soigner et perfectionner leur corps. C'est très bien de le leur dire et redire dans les discours et dans la presse. Mais attention de ne pas commettre ici le... crime du silence ! Le crime du silence commis par tant d'orateurs de fêtes sportives, qui jamais ne voudraient profiter de l'occasion pour rappeler la vérité sur les droits de l'esprit et de l'âme, plus nets encore et plus clairs que les droits du corps et des muscles.

* * *

Le même souci de la santé physique et morale de la nation, par la famille, devrait inspirer aux maîtres des sports et aux maîtres du pays les distinctions qui s'imposent entre les sports pour les jeunes gens et les sports pour les jeunes filles et les dames. Dans ce domaine aussi, il se fait, dans les discours et proclamations, des exagérations qui faussent bien des esprits chez celles qui seront les épouses et les mères de demain.

Ces meneurs feraient bien de consulter le bon sens de notre peuple, comme aussi dans les questions de mode et de bains. Ils trouveraient plus naturellement le chemin du retour aux vraies traditions auprès de ce peuple qui a, pour une large part encore, le sens chrétien, donc le sens humain le plus sûr et le plus digne.

Maudits ceux qui travaillent à détruire ce qui en reste encore !

(*Courrier de Genève.*)

La Croix-Rouge ne cherche ni l'intérêt d'un parti ni le sien propre, elle ne vise qu'au bien des hommes tourmentés par la souffrance ; c'est là sa mission sacrée.

AIDEZ LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Chèques postaux, Genève I/8032 ou I/5491